

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : ACCORDEON

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Accordéon</b>		<b>29</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – accordéon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Accordéon</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – accordéon	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Accordéon</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Accordéon</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>390</b>	<b>60</b>		

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en accordéon, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles. Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2)

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique: ALTO

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b><u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u></b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – alto	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</u></b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – alto	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</u></b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b><u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</u></b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en alto, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : ART LYRIQUE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Art lyrique</b>		<b>23</b>	<b>25</b>		
Art lyrique	30		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Pratique de l'art lyrique (stages)	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Art lyrique</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Art lyrique</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Art lyrique</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Art lyrique</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>420</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en art lyrique, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : BASSON

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – basson	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</b>			<b>19</b>	<b>15</b>	
Méthodologie spécialisée – basson	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</b>			<b>6</b>	<b>4</b>	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en basson, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.

- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : CHANT

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Chant</b>		<b>21</b>	<b>19</b>		
Chant	30		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Chant</b>			<b>19</b>	<b>15</b>	
Méthodologie spécialisée – chant	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Chant</b>			<b>8</b>	<b>4</b>	
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble – chant liturgique	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Chant</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Chant</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

**Totaux :** 525 60

## **\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en chant, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.  
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

## **\* Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité approfondie : CLARINETTE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – clarinette	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – clarinette	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en clarinette, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.

- Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
  - 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
  - 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
  - 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
  - 6)

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : CLAVECIN

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Clavecin</b>		<b>31</b>	<b>15</b>		
Instrument principal – clavecin	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	60		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 <sup>e</sup> instrument	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Clavecin</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – clavecin	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Clavecin</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Clavecin</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>390</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en clavecin, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.  
Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : CONTREBASSE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – contrebasse	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – contrebasse	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en contrebasse, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : COR

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b><u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</u></b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – cor	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</u></b>			<b>19</b>	<b>15</b>	
Méthodologie spécialisée – cor	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</u></b>			<b>6</b>	<b>4</b>	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b><u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</u></b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>	<b>480</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en cor, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.

- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : ECRITURES CLASSIQUES

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b><u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Ecritures classiques</u></b>		<b>17</b>	<b>10</b>		
Analyse et écritures – écritures approfondies	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Ecritures classiques</u></b>		<b>12</b>	<b>3</b>		
Formation aux langages contemporains - formation approfondie	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Ecritures classiques</u></b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – écritures classiques	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Ecritures classiques</u></b>		<b>6</b>	<b>5</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b><u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Ecritures classiques</u></b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>495</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en Ecritures classiques l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.  
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3)

- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque trimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier trimestre.
- Trimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul trimestre avec évaluation terminale en fin du même trimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : EDUCATION MUSICALE

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Education musicale</b>		<b>20</b>	<b>11</b>		
Pédagogie musicale	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Education musicale</b>		<b>17</b>	<b>14</b>		
Méthodologie spécialisée – éducation musicale	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 24 – Formation musicale – C2B2 – Education musicale</b>		<b>9</b>	<b>5</b>		
Rythmique et mouvement	30		2	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Education musicale</b>		<b>6</b>	<b>5</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Education musicale</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

**Totaux :** 525 60

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en Education musicale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.  
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.

- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

# MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : FLÛTE À BEC

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Flûte à bec</b>		<b>31</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – flûte à bec	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Flûte à bec</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – flûte à bec	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Flûte à bec</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Flûte à bec</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>360</b>	<b>60</b>		

## \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en flûte à bec, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.

- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



# MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : FLûTE TRAVERSIÈRE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – flûte traversière	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – flûte traversière	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

**Totaux :** 480 60

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en flûte traversière, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.

- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : FORMATION MUSICALE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Formation musicale</b>		<b>4</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Formation musicale</b>		<b>18</b>	<b>6</b>		
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Formation musicale</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – formation musicale	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 24 – Formation musicale – C2B2 – Formation musicale</b>		<b>7</b>	<b>1</b>		
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 125 – Culture générale – C2B2 – Formation musicale</b>		<b>6</b>	<b>5</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Formation musicale</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en Formation Musicale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : GUITARE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Guitare</b>		<b>29</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – guitare	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Guitare</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – guitare	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Guitare</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Guitare</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>	<b>390</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en guitare, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.

- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : HARPE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Harpe</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Harpe</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – harpe	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Harpe</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Harpe</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en harpe, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : HAUTBOIS

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – hautbois	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – hautbois	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

**Totaux :** 480 60

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en hautbois, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité approfondie : ORGUE

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppain 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b><u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Orgue</u></b>		<b>27</b>	<b>16</b>		
Instrument principal – orgue	60		6	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – orgue	30		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 <sup>e</sup> instrument	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Orgue</u></b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – orgue	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Orgue</u></b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble – chant liturgique	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Orgue</u></b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b><u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Orgue</u></b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>	<b>480</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en orgue, l'étudiant doit être capable:

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : PERCUSSIONS

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Percussions</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – percussions	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Percussions</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – percussions	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Percussions</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Percussions</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

**Totaux :** 480 60

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en percussions, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : PIANO

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b><u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Piano</u></b>		<b>29</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Piano</u></b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – piano	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b><u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Piano</u></b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b><u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Piano</u></b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>375</b>	<b>60</b>		

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en piano, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.  
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : PIANO D'ACCOMPAGNEMENT

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Piano d'accompagnement</b>		<b>29</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – accompagnement au piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Piano d'accompagnement</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – accompagnement au piano	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Piano d'accompagnement</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Piano d'accompagnement</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>405</b>	<b>60</b>		

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en piano d'accompagnement, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : SAXOPHONE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – saxophone	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</b>			<b>19</b>	<b>15</b>	
Méthodologie spécialisée – saxophone	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</b>			<b>6</b>	<b>4</b>	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en saxophone, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.  
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2)

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.  
Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : TROMBONE

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – trombone	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – trombone	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en trombone, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : TROMPETTE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – trompette	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – trompette	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en trompette, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.  
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes,
- 2) et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : TUBA

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – tuba	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – tuba	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en tuba, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.  
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLE DE GAMBE

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Viole de gambe</b>		<b>31</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – viole de gambe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Viole de gambe</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – viole de gambe	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Viole de gambe</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Viole de gambe</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>360</b>	<b>60</b>		

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en viole de gambe, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.  
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLON

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**

Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – violon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – violon	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en violon, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.

- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.  
Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

\* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLON BAROQUE**

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

<b>BLOC 2 – C2B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Violon baroque</b>		<b>31</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – violon baroque	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Violon baroque</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – violon baroque	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Violon baroque</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Violon baroque</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>360</b>	<b>60</b>		

**\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violon baroque, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

## Violon baroque

- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



## MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLONCELLE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – violoncelle	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – violoncelle	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en violoncelle, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.

- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLONCELLE BAROQUE**

Domaine : Musique (type long)  
Deuxième cycle  
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



**IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie**  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Année académique 2025-2026

**NB : En 2025-2026, seul le bloc 2 du master en musique à finalité didactique est organisé !**

<b>BLOC 2 – C2B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Violoncelle baroque</b>		<b>31</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – violoncelle baroque	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Violoncelle baroque</b>		<b>19</b>	<b>15</b>		
Méthodologie spécialisée – violoncelle baroque	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<b>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Violoncelle baroque</b>		<b>6</b>	<b>4</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Violoncelle baroque</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>360</b>	<b>60</b>		

**\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violoncelle baroque, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.

#### Violoncelle baroque

- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.